





## ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

### Introduction et objectifs de la réunion

Au cours du présent exercice biennal, les travaux visant à concrétiser la Décision UNEP(MED)IG 17/6 sur "l'application par le PAM de l'approche écosystémique à la gestion des activités humaines pouvant affecter l'environnement marin et côtier de la Méditerranée", adoptée par la Quinzième réunion des Parties contractantes en janvier 2008 ( Almeria, Espagne), ont enregistré des progrès substantiels.

La première réunion de experts désignés par les gouvernements (EDG) ayant reçu des Parties contractantes le mandat de guider les travaux du Secrétariat concernant l'exécution de la feuille de route de l'approche écosystémique s'est tenue à Athènes en juillet 2008.

Trois réunions techniques ont été convoquées respectivement en avril 2010 (Rome, Italie), juillet 2010 (Barcelone, Espagne) et mars 2011 (Istanbul, Turquie) afin d'examiner l'œuvre accomplie pour l'élaboration du rapport d'évaluation initiale intégrée ainsi que les propositions relatives aux objectifs écologiques avec leur ensemble d'objectifs opérationnels associés et d'indicateurs.

La présente réunion EDG a pour objet d'examiner les avancées obtenues en s'attachant essentiellement au rapport d'évaluation initiale, au projet d'objectifs écologiques, d'objectifs opérationnels et d'indicateurs et au calendrier proposé pour la poursuite de l'exécution de la feuille de route de l'approche écosystémique.

La réunion aura lieu les 2 et 3 juin à Durrës (Albanie), à l'obligeante invitation de l'Agence nationale de l'environnement et des forêts de l'Albanie.

### 1<sup>ère</sup> JOURNÉE : JEUDI 2 JUIN 2011

L'accueil et l'inscription des participants commenceront à 8h30 et les délégués sont priés de bien vouloir prendre place dans la salle de conférence 15 minutes avant la séance d'ouverture.

#### **Point 1 de l'OdJ: Ouverture de la réunion (9h-9h30)**

La réunion sera ouverte par le représentant du Ministère de l'environnement, des forêts et de l'administration de l'eau de l'Albanie et par la Secrétaire exécutive de la Convention de Barcelone et Coordinatrice du PAM/PNUE, Mme Maria Luisa Silva Medias.

#### **Point 2 de l'OdJ: Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour (9h-9h30)**

Le règlement intérieur des réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocoles s'appliquera *mutatis mutandis* à la présente réunion (UNEP/IG.43/6, annexe XI).

La réunion élira un Président, deux Vice-Présidents et un Rapporteur. L'ordre du jour provisoire (UNEP(DEPI) MED WG.360/1), annoté dans le présent document (UNEP(DEPI) WG.360/2), sera examiné, remanié si nécessaire et adopté par la réunion.

Un service d'interprétation simultanée en anglais et en français sera assuré pendant la réunion.

La réunion sera appelée à adopter un relevé de conclusions et recommandations.

**Point 3 de l'OdJ: Progrès accomplis dans l'exécution de la feuille de route de l'approche Écosystémique (9h30-10h)**

Le Secrétariat fera le point sur les avancées accomplies dans l'exécution de la feuille de route de l'approche écosystémique depuis la dernière réunion des experts désignés par les Gouvernements qui s'est tenue à Athènes en juillet 2008.

*Document de travail: "Rapport d'avancement sur l'application de l'approche écosystémique" UNEP(DEPI)/MED WG.360/3*

**Point 4 de l'OdJ: L'évaluation initiale intégrée de la mer Méditerranée telle que revue par le GESAMP (11h – 13h)**

Le Secrétariat présentera les principaux résultats de l'évaluation initiale intégrée de la mer Méditerranée. Il rendra compte aussi des observations reçues du GESAMP au terme l'examen de l'évaluation par ce dernier.

La réunion sera invitée à examiner, à faire part de ses vues et à formuler des recommandations s'il y a lieu.

*Document de travail: "Projet d'évaluation initiale intégrée de la mer Méditerranée: Exécution de l'étape 3 du processus de l'approche écosystémique" UNEP(DEPI)/MED WG 360/5*

**Point 5 de l'OdJ: Proposition d'objectifs écologiques méditerranéens associés à leurs objectifs opérationnels et indicateurs (16h30 – 18h)**

Le Secrétariat présentera le projet de proposition d'objectifs écologiques associés à leurs objectifs opérationnels et indicateurs, qui a fait l'objet d'un examen approfondi et a été convenu à la troisième réunion d'experts techniques, tel que modifié après consultation avec la CGPM et au niveau national, ainsi que l'avait préconisé la réunion technique.

La réunion sera invitée à engager un débat général sur la proposition et à réexaminer les objectifs écologiques, les objectifs opérationnels et les indicateurs proposés en vue de leur soumission à la réunion des Points focaux du PAM de septembre prochain pour approbation.

*Document de travail: "Objectifs écologiques, objectifs opérationnels et indicateurs pour l'application de l'approche écosystémique en mer Méditerranée" UNEP(DEPI)/MED WG.360/4*

**2ème JOURNÉE: VENDREDI 3 JUIN 2011**

**Point 6 de l'OdJ: Calendrier proposé pour l'exécution de la feuille de route de l'approche écosystémique PAM/PNUE en synergie avec la directive DCSMM de l'UE (11h-13h)**

Le Secrétariat présentera un calendrier proposé pour l'exécution de la feuille de route approuvée à Almeria en janvier 2008 en vue de l'application progressive par le PAM/PNUE de l'approche écosystémique.

La réunion est appelée à examiner les principaux résultats et le calendrier proposés et à les approuver pour transmission à la réunion des Points focaux du PAM.

*Document de travail: "Calendrier proposé pour l'exécution de la feuille de route de l'approche écosystémique par le PAM/PNUE en synergie avec la DCSMM" UNEP(DEPI)/MED WG.360/6*

**Point 7 de l'OdJ:           Projet de décision sur la poursuite de l'application de l'approche écosystémique en Méditerranée (15h-16h)**

Sur la base des délibérations menées pendant la réunion, le Secrétariat rédigera sur place et mettra en débat un projet de décision sur la poursuite de l'application de l'approche écosystémique.

La réunion sera invitée ultérieurement à livrer un retour d'observations de fond pour la finalisation du projet de décision et à approuver sa transmission à la réunion des Points focaux du PAM.

**Point 8 de l'OdJ:           Adoption de recommandations et conclusions (16h30-18h)**

La réunion examinera, modifiera s'il y a lieu et adoptera un projet de relevé de conclusions et recommandations qui sera établi par le Secrétariat.

Le rapport de la réunion sera rédigé par le Secrétariat à un stade ultérieur et distribué à tous les participants pour examen et modifications éventuelles en vue de son adoption.

**Point 9 de l'OdJ:           Clôture de la réunion (18h)**

Le Président prononcera la clôture de la réunion le vendredi 3 juin 2011 à 18 heures.

**Note:**

*Pause café : 10h30-11h et 16h-16h30*

*Pauses déjeuner : 13h-15h*

**EMPLOI DU TEMPS**

<b>Jeudi 2 juin 2011</b>			
9h-9h30	1. Ouverture de la réunion 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux	Secrétaire exécutive et Coordinatrice	<b>Documents de travail</b> UNEP(DEPI)/MED WG.360/1 UNEP(DEPI)/MED WG.360/2
9h30-10h30	3. Progrès accomplis dans l'exécution de la feuille de route sur l'approche écosystémique	Secrétariat	<b>Document de travail</b> UNEP/(DEPI)/MED WG.360/3
11h-13h 15h-16h	4. Évaluation initiale intégrée de la mer Méditerranée telle que revue par le GESAMP	Secrétariat Consultant	<b>Documents de travail</b> UNEP/(DEPI)/MED WG.360/5
16h30-18h	5. Proposition d'objectifs écologiques méditerranéens associés à leurs objectifs opérationnels et indicateurs	Secrétariat Consultant	<b>Document de travail</b> UNEP/(DEPI)/MED WG.360/4
<b>Vendredi 3 juin 2011</b>			
9h-11h	5. (Suite)	Secrétariat Consultant	<b>Document de travail</b> UNEP/(DEPI)/MED WG.360/4
11h-13h	6. Calendrier proposé pour l'exécution de feuille de route de l'approche écosystémique PAM/PNUE en synergie avec la DCSMM	Secrétariat	<b>Document de travail</b> UNEP/(DEPI)/MED WG.360/6
15h-16h	7. Projet de décision sur la poursuite de l'application de l'approche écosystémique en Méditerranée	Participants	Projet de décision (établi en séance)
15h-18h	8. Adoption de recommandations et conclusions	Participants	Projet de recommandations et conclusions (établi en séance)
18h	9. Clôture de la réunion	Président	